



## **Communiqué de presse**

*Morges, le 31 août 2016*

### **Tarifs 2017**

## **Nouvelle baisse du prix de l'électricité pour tous les clients de Romande Energie**

**Les tarifs d'électricité régulés qui entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2017 ont été publiés ce jour. Comme en 2016, tous les clients de Romande Energie bénéficieront, en 2017, d'une diminution de tarif (HT) allant de -1% pour un ménage à faible consommation à près de -2% pour un client professionnel alimenté en moyenne tension.**

Les tarifs de l'électricité sont constitués de plusieurs composantes : l'énergie proprement dite, l'utilisation du réseau électrique régional, l'utilisation du réseau national de transport à très haute tension, l'énergie de réglage (services système) et les taxes. La diminution générale des tarifs annoncée par Romande Energie repose sur la baisse des composantes « énergie » et « énergie de réglage » ainsi que sur la stabilité du coût de l'utilisation du réseau électrique régional de Romande Energie ainsi que du coût du réseau national de transport de Swissgrid.

En ce qui concerne l'énergie, les conditions d'approvisionnement favorables dont bénéficie Romande Energie - avec des prix de l'électricité bas sur les marchés suisse et européen - ont, comme en 2016, un impact positif pour le client.

Pour ce qui est du réseau électrique régional de Romande Energie, son prix est stable depuis 2016, après avoir connu cinq baisses successives (2011-2015). Il est inférieur à la moyenne suisse grâce à l'optimisation et la maîtrise continue des coûts et alors que d'importants investissements continuent à être consentis pour l'entretien et la modernisation des infrastructures de distribution électrique.

### **Les taxes représenteront 18% de la facture**

Le 29 juin dernier, le Conseil fédéral a décidé de porter, de 1.3 à 1.5 centime par kilowattheure (kWh), la contribution des ménages suisses au fonds RPC (rétribution à prix coûtant) essentiellement destiné à promouvoir la production d'électricité d'origine renouvelable.

Cette augmentation de taxe de 0.2 ct./kWh aura un impact sur la facture de l'ensemble des ménages suisses. Pour les clients de Romande Energie, elle sera intégralement compensée par les baisses de prix évoquées plus haut.

### **Le client choisit la provenance et la composition de son électricité**

Offre de référence de Romande Energie, *Terre Suisse* propose une électricité 100% produite en Suisse et reflétant le mix de production du pays (actuellement environ 60% d'énergie d'origine hydraulique et 40% d'origine nucléaire).

Le client souhaitant une énergie de provenance 100% Suisse romande et 100% renouvelable optera pour l'offre *Terre Romande*. Enfin, l'offre *Terre d'ici* est composée de 80% d'énergie d'origine hydraulique et de 20% d'électricité produite par les parcs solaires de Romande Energie dont la localisation peut être choisie parmi cinq régions de Suisse romande.

Outre une garantie de provenance et de composition de l'énergie fournie, *Terre Suisse*, *Terre Romande* et *Terre d'ici* proposent des informations et prestations en faveur de l'efficacité énergétique.

Par ailleurs, le client peut opter pour une électricité d'origine non déterminée via le *tarif standard*, très légèrement moins cher que le tarif de référence *Terre Suisse*.

Des informations détaillées sur les prix 2017 sont disponibles sur [www.romande-energie.ch/tarifs2017](http://www.romande-energie.ch/tarifs2017). Un simulateur est également mis à la disposition des clients qui souhaitent évaluer le montant de leur future facture.

---

## Notes à la rédaction

- Conformément aux règles de publicité événementielle publiées dans le Règlement de cotation de la Bourse suisse (SIX), ce communiqué est envoyé en-dehors des heures d'ouverture de la Bourse.
- Le prix de l'électricité est composé :
  - du coût de l'énergie (kilowattheure)
  - du coût des réseaux (timbre)
  - des taxes et émoluments de la Confédération (dont RPC), du canton et des communes.

Le coût des réseaux se décompose lui-même en 3 parts :

- réseau régional (timbre d'acheminement), relevant de Romande Energie;
- réseau national très haute tension (timbre de transport), relevant de Swissgrid SA;
- énergie de réglage (services système), relevant de Swissgrid SA.

Les composantes du prix de l'électricité dépendant directement de Romande Energie (énergie et réseau régional) représentent ensemble un peu plus de 75% de la facture d'électricité du consommateur moyen.

Représentant les 25% restants, le réseau national de transport, l'énergie de réglage et les taxes et émoluments des pouvoirs publics sont perçus par Romande Energie avant d'être rétrocédés à Swissgrid SA ainsi qu'à la Confédération, aux cantons et aux communes.

- Le présent communiqué concerne les clients approvisionnés par le réseau régional de Romande Energie. Les clients des partenaires de Romande Energie Commerce (société commerciale dont font aussi partie SIE SA, les Forces Motrices de l'Avançon et les Services industriels de Pully, Paudex, Belmont-sur-Lausanne, Romanel-sur-Lausanne et Bussigny) bénéficient du même tarif énergie mais d'un tarif réseau régional différent.

Les concernant, il convient de se référer aux tarifs intégrés publiés sur [www.romande-energie.ch/tarifs2017](http://www.romande-energie.ch/tarifs2017)

---

## Contact

Karin Devalte  
Responsable de la Communication

Tél. fixe: 021 802 95 67

Mobile: 079 386 47 67

Courriel: [karin.devalte@romande-energie.ch](mailto:karin.devalte@romande-energie.ch)

### **Le Groupe Romande Energie en bref**

Premier fournisseur d'électricité en Suisse romande, le Groupe Romande Energie, via sa société Romande Energie Commerce, alimente en direct plus de 300'000 clients finaux répartis sur près de 300 communes des cantons de Vaud, du Valais, de Fribourg et de Genève. Ses métiers de base sont la **production**, la **distribution** et la **commercialisation** d'énergie ainsi que les **services énergétiques**.

Les priorités du Groupe : dialoguer avec ses clients pour leur proposer les prestations de haute qualité correspondant à leurs attentes; garantir un approvisionnement en énergie fiable, durable et compétitif; développer sa production propre d'électricité en investissant prioritairement dans les énergies renouvelables; promouvoir les solutions innovantes dans le domaine de l'efficacité énergétique.

La politique de Responsabilité Sociétale d'Entreprise engagée menée par Romande Energie oriente l'ensemble de ses activités.

Pour plus d'informations sur le Groupe Romande Energie, rendez-vous sur [www.romande-energie.ch](http://www.romande-energie.ch)